



ZOOM URBANISME ET CADRE DE VIE

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE VILLAGE



Chères Villennoises, chers Villennois,

Villennes est notre bien commun.

Nous défendons une conviction claire : **Villennes doit rester un village**, respectueux de son patrimoine, de son environnement naturel et de la qualité de vie de ses habitants.

Or, le mandat qui s'achève a été marqué par une **accélération brutale et massive de projets immobiliers**, sans anticipation des infrastructures nécessaires et des conséquences funestes pour les Villennois.

Nous refusons la fatalité du bétonnage.

Pierre-François DEGAND

Plus de 700 logements programmés ou en cours sur l'ensemble de la commune
≈ 2.100 nouveaux habitants et ≈ 1.400 véhicules supplémentaires

5,5 hectares d'espaces verts bétonnés
soit l'équivalent de 8 terrains de football !

AUCUN QUARTIER N'EST ÉPARGNÉ !

Breteuil, Maréchal Leclerc, Marolles, Plateau Fauveau, Groux, Iselles...

- ✗ **Aucune infrastructure prévue ni budgétée** : pas d'école ni d'équipement supplémentaire, pas de collège, pas de trottoirs sécurisés, un stationnement et une circulation déjà saturés
- ✗ **Une dégradation** de la qualité de vie des Villennois
- ✗ **Un impact direct financier sur notre patrimoine immobilier**
- ✗ **Une urbanisation décidée sans aucune concertation avec les riverains**
- ✗ **Des investissements massifs** à la charge de la commune après construction (1 classe d'école ≈ 1 million €)
- ✗ **68 arbres abattus** par la mairie depuis 2020, un chiffre sans précédent

Villennes compte aujourd'hui environ 16 % de logements sociaux. La configuration de la commune ne permet pas d'aller au-delà. La pénalité actuelle (~100.000 €) représente moins de 1% du budget communal, soit 18€ par habitant, un coût dérisoire au vu des infrastructures à construire ensuite (écoles, routes, équipements sportifs). **Nous assumons de payer la pénalité, plutôt que de construire et bétonner notre village !**



NOS ENGAGEMENTS

STOPPER L'URBANISATION POUR PRÉSERVER NOTRE VILLAGE

- Instaurer un moratoire : imposer un arrêt immédiat sur les grands projets immobiliers collectifs pour geler ou amender les projets incohérents, mesurer les impacts réels des projets déjà réalisés sur les besoins d'équipements communaux et décourager les promoteurs.
- Refuser tout permis de construire qui ne respecte pas l'harmonie architecturale, le patrimoine et le paysage, les capacités réelles en infrastructures.
- Revoir les grands projets hérités et votés de la municipalité actuelle pour :
 - > refuser en l'état le projet au plateau Fauveau (392 logements)
 - > les arrêter net : à Breteuil, Iselles, Groux, Leclerc
 - > réaliser des projets alternatifs aux logements collectifs : avec un projet qui préserve la meulière rue du Maréchal Leclerc et avec la Villa des entrepreneurs à la place de l'immeuble « Orange ».

PROTEGER LE PATRIMOINE ET LA NATURE

Patrimoine

- Classement de TOUT le village en Site Patrimonial Remarquable
- Protection renforcée de l'identité architecturale de Villennes

Arbres et espaces verts

- Un permis de végétaliser pour remplacer du béton par des arbres offerts par la mairie
- 1 arbre planté pour chaque naissance villennoise

Sanctuariser et protéger tous les sites sensibles à la spéculation immobilière (pré aux chevaux, terrain des anciens tennis et bien d'autres!)

- Transformer le terrain des anciens tennis Gallieni en liaison douce entre le haut et le bas de Villennes, avec des jardins partagés

UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE DU LOGEMENT

- Arrêter les constructions de grands ensembles concentrés et développer des petits collectifs sociaux (5 à 10 logements) en privilégiant des bâtiments existants
- La commune ne se portera plus garante des emprunts des bailleurs sociaux (plusieurs dizaines de millions d'euros déjà garantis)

TRANSPARENCE ET RESPECT DES RIVERAINS

- Concertation systématique en amont des projets
- Contrôle strict de la conformité des travaux

RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS À LA HAUTEUR DES BESOINS

- Des trottoirs sécurisés et continus dans tous les quartiers
- Une circulation fluidifiée avec une réduction de la vitesse et un stationnement repensé
- Des abribus à chaque arrêt et des bus plus petits, plus fréquents et électriques
- Avoir des équipements sportifs de qualité et construire les terrains de padel
- Mener une action déterminée pour l'obtention d'un collège
- Assurer la liaison entre Orgeval et Villennes : pérenniser le bus A14, avoir une navette entre Orgeval et la gare SNCF pour réduire le flux de voitures et une navette Villennes - bus A14

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

